



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 FÉVRIER 2017 A PARIS

Étaient présents :

AGUSSOL	Colette
BAYARD	Nathalie
CHARBONNIER	Monique
DE FONTAINES	Claudine
GAZENGEL	Marie-Antoinette
GONDO	Jean-Jacques
GUENARD AÏT ALI	Ghenima
LE BRIS	Françoise
PETITDEMENGE	Catherine
SABATIER	Françoise
TERRAIL	Xavier
WALLERAND	Georges (représente également le comité UAICF Nord)

Étaient excusés :

ELMAHOULI	Rabab
LEGEARD	Andrée
LOPES	Maria
PERRAUT	Chantal

La séance est ouverte à 17 h 30. Jean-Jacques Gondo, président de l'AACFF, souhaite la bienvenue aux participants et présente les excuses qu'il a reçues.

M. Pierre Hanar, Président du comité UAICF Nord, dont dépend l'association, s'est excusé et s'est fait représenter par Georges Wallerand, secrétaire dudit comité.

Le CER SNCF de Paris-Nord, invité à cette assemblée générale, a désigné M. Tahar Bouraï, élu au CER, pour le représenter ; malheureusement, il est absent à cette réunion et aucune autre information n'est parvenue à l'association.

Par ailleurs, il serait plus correct que les adhérents - comme les invités - présentent leurs excuses s'ils ne peuvent être présents à l'assemblée générale. Cela permet à l'association de vérifier s'ils ont bien reçu le dossier et la convocation. Être adhérent à une association ne consiste pas à simplement venir utiliser les locaux et bénéficier des cours, c'est aussi la faire vivre et participer à sa vie, comme être présent à l'assemblée générale qui a lieu... une fois par an !

Enfin, M. Gondo indique que les dossiers sont en ligne sur le site internet de l'association et peuvent donc être consultés par tout un chacun et à tout moment.

Il aborde ensuite l'ordre du jour de cette assemblée générale.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2016

Aucune remarque n'est parvenue concernant le PV d'AG de 2016. Il a été transmis aux adhérents, au comité UAICF Nord, au CER SNCF de Paris-Nord ; il est également mis en ligne sur le site.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral 2016

Le rapport moral a été transmis avec la convocation et mis en ligne sur le site internet de l'association. N. Bayard n'apporte aucun commentaire complémentaire.

JJ. Gondo souligne l'état des effectifs présentés dans le rapport :

- 4 cheminots actifs (9 en 2015 soit – 5),
- 9 cheminots retraités (8 en 2015 soit + 1),
- 9 ayants-droit (5 en 2015 soit + 4),
- 3 extérieurs (4 en 2015 soit – 1),
- soit un total de 25 adhérents (soit – 1 par rapport à 2015),
- et un pourcentage de 88 % de cheminot et 12 % extérieurs.

Nous avons donc perdu 1 unité entre 2015 et 2016 mais augmenté le pourcentage de cheminots (+ 3 %) au détriment des extérieurs.

Enfin, l'AACFF a participé aux expositions organisées par l'UAICF et la FISAIC en 2016 :

- régionale à Somain du 20 au 27 avril (comité Nord),
- nationale à Entzheim du 5 au 8 mai (comité Est),
- internationale à Vienne du 13 au 16 octobre (Autriche – FISAIC).

Le rapport moral soumis aux votes est adopté à l'unanimité.

3. Finances

a) rapport financier 2016 et rapport des vérificateurs aux comptes

Le rapport financier et l'ensemble des comptes ont été communiqués à l'ensemble des adhérents avec la convocation et mis en ligne sur le site. Il est également disponible à l'atelier de peinture. Les comptes ont été examinés au siège de l'association et le rapport de la vérificatrice aux comptes est joint à ce procès-verbal (annexe 1). Le solde de l'activité de l'exercice 2016 est positif (+ 1 612,44 €). L'état des finances est bon ; le total du bilan est ainsi passé de 3 659,35 € à 5 271,79 € (+ 1 612,44 €). Le livret A représente environ 30 % du bilan permettant ainsi à l'association d'être à l'aise financièrement sans avoir trop de réserve, ce qui l'autorise à envisager de l'investissement en matériel ou à prévoir des activités pour essayer de recruter chez les cheminots en leur proposant un panel d'activités plus varié.

L'AACFF reste abonnée à deux revues de peinture.

Le rapport financier et le rapport de la vérificatrice aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

b) budget 2017

Le budget a été joint à la convocation à cette AG ; il est joint à ce PV (annexe 2).

La situation financière est saine et la proposition est de conserver le même taux de cotisation pour 2018 soit :

- 20 € pour les cheminots, ayants droit et assimilés,
- 30 € pour les extérieurs.

Rappel : un couple cheminot paiera 10 € à partir de la 2e adhésion (le tarif des cours ne change pas). Il faudra indiquer ce tarif sur les fiches d'inscription et sur le site internet.

Les disponibilités du compte courant sont importantes ; elles seront utilisées pour l'achat de matériel (les demandes devront être transmises à Françoise Le Bris, trésorière, et validées par Jean-Jacques Gondo, président de l'association). Enfin, 1 500 € seront versées sur le livret A.

Enfin, des devis seront demandés auprès de société de nettoyage pour les vitres de l'atelier début septembre.

JJ. Gondo propose de s'abonner à une 3^e revue consacrée au dessin ; l'AG donne son accord à l'unanimité.

Le budget soumis aux votes est adopté à l'unanimité.

c) désignation d'un vérificateur aux comptes pour 2017

Marie-Antoinette Gazengel se représente à ce poste : elle est élue à l'unanimité.

4. Activités de l'association

a) les cours

Les horaires de l'ensemble des cours restent inchangés, à savoir de 17 h 30 à 19 h 00 :

- mardi :
 - cours de peinture à l'aérographe
 - aquarelle (nouvelle activité à compter de janvier 2017 – 7 inscrits)
- mercredi :
 - cours de peinture enfant (14 h à 16 h – 2 inscrits)
 - cours de dessin (6 inscrits)
- jeudi :
 - cours de peinture à l'huile (13 inscrits)

Un rappel important : les adhérents qui s'inscrivent aux cours, s'engagent à y participer tout le long de l'année. En cas d'empêchement, ils s'engagent à prévenir le plus tôt possible leur animateur (par courriel, ou pour un délai court, par téléphone ou SMS).

Le local est accessible pendant les cours ; sinon, les adhérents peuvent emprunter la clé de l'atelier le mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00, pendant la permanence de la secrétaire du comité Nord, contre une signature et leur carte d'adhésion. La clé devra être rendue le jour même avant 17 h 00.

Les adhérents peuvent profiter des heures de cours pour venir peindre individuellement ; cependant, si un cours doit être écourté par l'animateur, ce dernier – bénévole - n'est pas tenu de rester jusqu'à la fin du cours prévu, notamment en cas d'absence d'élève ; les adhérents devront donc quitter l'atelier en même temps que l'animateur, sauf à emprunter les clés pendant les heures de permanence de la secrétaire, dans les mêmes conditions que prévues au paragraphe précédent.

En 2017, la feuille d'inscription a été modifiée pour être plus lisible et mieux adaptée aux différents cours. Il est rappelé que l'adhésion et les cours choisis sont à régler avec 1 seul chèque. Comme évoqué précédemment, le bureau ajoutera qu'un couple cheminot paiera la 2^e adhésion 10 € au lieu de 20 €.

b) activités

• *point sur l'exposition CER FRET 2016*

A la demande de Mme Lachourie, responsable des activités sociales du CE FRET de Clichy la Garenne, une quinzaine de tableaux ont été exposés du 14 novembre au 29 novembre au restaurant d'entreprise. Le 17 novembre, nous avons fait une démonstration des activités que l'on propose à l'AACFF :

- acrylique : Georges
- huile : Françoise
- pastel : Catherine
- Aérographe : Jean-Jacques

Le bilan de ces 3 heures de démonstration n'a pas été très positif malgré les affiches, les flyers et les 4 techniques présentées. L'éloignement de notre atelier n'incite pas des adhésions de Clichy. Un article de Georges sera dans le prochain Echo du Nord.

• *projets 2017 et 2018*

Une exposition locale dans une mairie de Paris (10^e et 18^e) avait été évoquée en réunion de bureau : le dossier sera réactivé.

☞ **2017**

Les projets suivants sont évoqués :

- ✓ démonstration et exposition de peinture au restaurant d'entreprise du CER de Paris-Est
- ✓ démonstration et exposition de peinture au restaurant d'entreprise du CER de Paris-Nord
- ✓ stage début décembre « découverte des arts graphiques » avec comme thème « créez vous-même vos cartes de vœux » :
 - la première semaine de décembre
 - vendredi et samedi
 - 14 h – 18 h
 - 10 €
 - matériel fourni
 - communication : flyers à distribuer notamment par les cheminots en activité à leurs collègues, affiches, articles, site, blog, facebook...

☞ **2018**

- régionale à Somain (comité Nord),
- nationale à Saint-Quentin (comité Nord),
- internationale (FISAIC – pays non encore déterminé).

JJ. Gondo demande s'il y a d'autres suggestions.

c) communication

L'Écho du Nord réalisé par Georges Wallerand chargé de la communication au comité Nord est un journal d'aujourd'hui 20 pages distribué dans les associations ; il peut également être téléchargé sur le site du comité Nord (lien avec le site AACFF).

Dans les prochains Echos du Nord, il est envisagé de consacrer un article à des cheminots qui auront réalisé une action de courte ou longue durée en dehors des sentiers battus (voyage insolite, resto du cœur, sport de l'extrême, etc.). Donc, si vous rentrez dans ce cadre ou si vous connaissez quelqu'un dans ce cas, joindre Georges ou le comité Nord. L'AACFF s'efforce de communiquer régulièrement des articles dans cette revue ; s'il y a des volontaires pour réaliser des articles sur nos activités, ils seront les bienvenus.

Arts sur Rail a été créé pour accroître notre communication : il paraît 3 fois par an sous la forme d'un PDF d'une page (imprimé et sur le site de l'AACFF). Il relate les activités de l'association (sortie : janvier – mai – septembre), et peut également évoquer une technique de peinture, parler d'un peintre... Deux Arts sur Rail sont déjà édités :

1. en octobre 2015, avec un article de Georges Wallerand sur les cours enfants avec photo,
2. en janvier 2016, avec un article de Françoise Lebris sur les cours de peinture à l'huile avec photo.

Un 3^e verra le jour avec un article de Marie-Antoinette sur l'aquarelle.

Arts sur Rail est à diffuser autour de vous, car la communication n'est pas la seule affaire du bureau de l'AACFF mais l'affaire de tous, et notamment des cheminots en activité, qui peuvent soit l'envoyer par mail à leurs collègues, soit l'afficher dans les espaces de leur lieu de travail, réservés à cet effet.

Pour la communication **Internet**, l'AACFF est doté :

- d'un site internet régulièrement mis à jour qui reprend les éléments dits statiques (statuts, règlement intérieur, PV et dossiers des réunions statutaires, fiche d'inscription, tarifs, planning de cours, matériels à se procurer pour les cours, photos des œuvres des adhérents, calendrier de manifestations, liens partenaires...);
- d'un blog pour les éléments événementiels : annonces et affiches des manifestations...
- qui met à jour automatiquement notre accès Facebook : l'atelier compte en effet aujourd'hui une centaine d' « amis ».

Ainsi, les adhérents ayant leur vignette à jour peuvent mettre jusque 4 photos de leurs tableaux et dessins sur le site :

- 700 pixels minimum
- bien cadré et nette (pas de reflet pour les vitres et sans cadre)
- ajouter le titre, les dimensions, la technique et le support
- à envoyer à l'adresse mail du site : **aacff.uaicf@laposte.net avant le 30 avril prochain**
- les adhérents qui n'ont pas repris leur adhésion, verront leurs tableaux enlevés du site.

L'AACFF prévoit une campagne de distribution de flyers en gares de l'Est et du Nord (restaurants d'entreprise avec accord des CE respectifs) : des appels à volontaire seront effectués pour assurer la distribution.

Une nouvelle affiche a été éditée suite à la création de l'activité « aquarelle » ; elle figure en annexe 3. Elle a été diffusée aux CE SNCF parisiens.

Toujours dans la communication, des réunions de bureau ont été mises en place depuis début 2015 ; cela permet de faire le point sur les activités de notre association et de voir ensemble les problèmes en cours ou qui pourraient survenir dans l'année.

Actuellement, environ 3 réunions de bureau sont prévues par an. Un compte rendu est fait après chaque réunion par Nathalie et affiché au tableau (tout le monde peut le consulter) ; par contre, ce compte rendu n'est pas mis sur le site.

JJ. Gondo rappelle que la communication est l'affaire de tous et pas seulement des responsables du bureau.

5. Election du bureau :

Aucun autre candidat ne se présente en séance.

Nom	Responsabilité	Candidature	Résultats
Jean-Jacques Gondo	Président	se représente	Unanimité
Ghenima Aït-Ali Guénard	Vice-présidente	se représente	Unanimité
Georges Wallerand	Vice-président	se représente	Unanimité
Françoise Le Bris	Trésorière	se représente	Unanimité
Nathalie Bayard	Secrétaire	se représente	Unanimité

6. Relations avec :

a) comité UAICF NORD

Pas de problème avec le comité. Relations régulières via notamment la transmission d'articles.

b) CER SNCF de Paris-Nord

Côté positif :

- le CER de Paris-Nord relaie bien la communication sur leur site.

Côté négatif :

- réponse positive du CER désignant un représentant à cette assemblée générale : sans suite,
- pas de réponse au courrier pour la désignation d'un vérificateur aux comptes du CER,
- pas de nouvelles pour la réparation des stores cassés.

7. Questions diverses

Aucune question diverse n'est parvenue à l'association. Aucune n'est posée en séance. Un point est fait concernant le nettoyage de l'atelier.

a) Nettoyage complet de l'atelier

Deux dates doivent être définies dans l'année (le soir de 17 h à 19 h). Par contre, compte tenu de la difficulté à nettoyer les vitres, une entreprise sera contactée en septembre pour un devis (nettoyage annuel).

b) Divers

JJ. Gondo insiste auprès des adhérents afin qu'ils prennent régulièrement connaissance des documents qui leur sont transmis et qu'ils consultent régulièrement le site et le blog :

- <http://aacff.uaicf.asso.fr>
- <http://aacff.simplesite.com/>
- et pour ceux disposant d'un accès facebook, de faire une demande d'amis en tapant « aacff ».

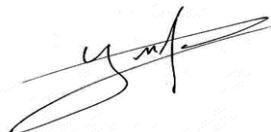
M. Gondo informe ensuite l'assemblée que M. Hanar, président du comité Nord, n'a pu se libérer pour honorer l'invitation que vous lui aviez adressée à participer à cette réunion. Il a donc demandé à G. Wallerand, membre du bureau du comité, de le remplacer ce qui lui donne une seconde raison d'être parmi nous aujourd'hui.

M. Wallerand confirme et il transmet à l'assistance les sincères salutations de M. Hanar avec l'expression de son regret de n'avoir pu les lui adresser en direct. Il tient également, en son nom, à féliciter l'association pour l'activité dont elle fait preuve à longueur d'année et pour la qualité de ses productions. De plus, et c'est important, la proportion de 80% de cheminots exigée par les statuts de l'Union est largement respectée.

Il a constaté par ailleurs, à l'inscription des participants, que le quorum requis pour valider les débats des deux assemblées générales, tant ordinaire qu'extraordinaire, prévues au programme de cette soirée étaient largement atteints. Il souhaite donc aux participants de fructueux travaux. Pour terminer son propos, M. Wallerand tient à préciser que, conformément à la mission qui lui a été confiée, il se tient à la disposition des participants (tes) pour apporter toute précision ou tout éclaircissement concernant le rôle du comité dans l'aide au fonctionnement de l'association.

La séance est levée à 18 h 20.

Le Président

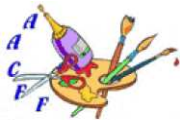


Jean-Jacques Gondo

La Secrétaire



Nathalie Bayard



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 FEVRIER 2017

Rapport de la vérificatrice aux comptes

Mesdames, Messieurs

En exécution du mandat que vous avez bien voulu me confier lors de l'assemblée générale du 10 février 2016 à Paris, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de vérificateur aux comptes pour l'exercice 2016.

Le contrôle s'est effectué le 17 janvier 2017 à l'atelier en présence de Mme Ghenima Guenard, vice-présidente de l'AACFF.

Afin de m'assurer de la conformité des dépenses, les fiches comptables et les factures m'ont été remises. Au cours de cette vérification, je n'ai rien noté d'anormal et toutes les explications utiles à la validation des comptes m'ont été fournies.

Les informations qui vous sont communiquées dans le rapport financier sont issues des documents comptables qui m'ont été présentés. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers de ma part.

En conséquence, je demande à l'assemblée générale de donner quitus à la trésorière et au conseil d'administration pour leur gestion.

Fait à Paris, le 17/01/2017

La Vérificatrice aux comptes de l'AACFF

Marie Antoinette Gazengel

Association Artistique des Chemins de Fer Français

AACFF - BUDGET DE L'EXERCICE 2017

ANNEXE 2

P
R
O
D
U
I
T
S

7560 - COTISATIONS			580,00 €								
	<i>prix unitaire</i>	<i>total</i>									
7560-1 Cheminots ou familles de cheminots	20 €	400,00 €									
7560-2 Extérieurs	30 €	150,00 €									
7560-3 2e personne familles cheminots	10 €	30,00 €									
SUBVENTIONS EN PROVENANCE :			420,00 €								
a) de l'UAICF	<table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr><td>7400 - Fonctionnement</td><td style="text-align: right;">270,00 €</td></tr> <tr><td>7401 - Matériel</td><td style="text-align: right;">150,00 €</td></tr> <tr><td>7402 - spéciale Microfer</td><td style="text-align: right;">- €</td></tr> <tr><td>7710 - Exceptionnelles</td><td style="text-align: right;">- €</td></tr> </table>	7400 - Fonctionnement	270,00 €	7401 - Matériel	150,00 €	7402 - spéciale Microfer	- €	7710 - Exceptionnelles	- €		
7400 - Fonctionnement	270,00 €										
7401 - Matériel	150,00 €										
7402 - spéciale Microfer	- €										
7710 - Exceptionnelles	- €										
b) du C.E.R.	<table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr><td>7404 - Matériel</td><td style="text-align: right;">- €</td></tr> <tr><td>7406 - Autres</td><td style="text-align: right;">- €</td></tr> </table>	7404 - Matériel	- €	7406 - Autres	- €						
7404 - Matériel	- €										
7406 - Autres	- €										
c) 7410 - des municipalités		- €									
d) 7411 - des organismes extérieurs		- €									
7780 - AVANCES - PRETS			- €								
7640 - PRODUITS FINANCIERS - INTERETS DES PLACEMENTS			- €								
AUTRES PRODUITS			300,00 €								
7240 - Rembt frais de transport pour manif. UAICF		- €									
7245 - Manifestations pour le compte de tiers		- €									
7250 - Participations individuelles aux frais de manifestations		- €									
7788 - Recettes diverses		- €									
7781 - Dons		- €									
7180 - Abonnements		- €									
7060 - encaissement des cours		300,00 €									
APPEL AUX RESERVES DE L'AACFF			792,00 €								
TOTAL DES PRODUITS	A		2 092,00 €								

C
H
A
R
G
E
S

6580 - FRAIS DE MANIFESTATIONS, EXPOSITIONS, CONCOURS...			1 000,00 €
COTISATIONS			42,00 €
6280 - U.A.I.C.F.		42,00 €	
6281 - Autres		- €	
REMBOURSEMENTS			- €
6781 - Prêts		- €	
6782 - Avances		- €	
FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION			550,00 €
6584 - Assemblées et réunions		100,00 €	
6585 - Assemblée générale du Comité		50,00 €	
6250 - Transport		- €	
6060 - Secrétariat (fournitures de bureau...)		100,00 €	
6150 - Entretien et réparation du matériel		100,00 €	
6160 - Assurances		- €	
6260 - Poste et télécommunications		- €	
6230 - Publicité		200,00 €	
6231 - Editions de revues		- €	
6300 - Impôts et taxes		- €	
6400 - Salaires des professeurs		- €	
6061 - ACHAT DE MATERIEL ET EQUIPEMENT			400,00 €
6180 - ABONNEMENTS - REVUES			100,00 €
6780 - DIVERS (chauffage, EDF...)			- €
TOTAL DES CHARGES	B		2 092,00 €

Recettes	2 884,00 €	Charges	2 092,00 €
-----------------	-------------------	----------------	-------------------

Atelier d'arts graphiques

aquarelle, dessin, huile, aérographe,
cours du mardi au jeudi
de 17h 30 à 19h 00

44 rue Louis Blanc
Paris 10e (3e étage)
Tél. : 06 68 66 89 47
aacff.uaicf@laposte.net
<http://aacff.uaicf.asso.fr>

à partir de

40 €
l'année

